



**SYNDICAT
DES MÉDECINS
PATHOLOGISTES
FRANÇAIS**

Actu-Path

**juin
2008
(2)**

Actualités syndicales en ACP

Marseille, le 13 juin 2008

Cher(e)s collègue(s),

Consultez les précédents ActuPath sur www.smpf.info

Faisant suite au précédent ActuPath de début juin, nous vous rappelons la nécessité d'adresser **au plus tôt** le communiqué du syndicat (en PJ), par fax, courrier ou mail, aux registres de tumeurs et aux structures de dépistages de votre département ou de votre région, ceci même si vous n'êtes pas actuellement sollicité pour transmettre des données ACP.

Ne renvoyez surtout pas cette démarche à plus tard ; Elle n'aura alors plus aucun intérêt. Elle doit être immédiate et généralisée pour être efficace.

Des enquêtes auprès des structures épidémiologiques circulent déjà pour connaître l'importance des blocages provoqués par les pathologistes. Alors ne les décevez pas ! Certains tenteront de contourner les pathologistes à travers les fiches de RCP mais la perte de temps et le coup supplémentaire occasionnés seront pénalisant à long terme.

Expliquez la position syndicale et demandez leur de faire remonter nos doléances vers les tutelles.

Pour les engagements déjà pris, annoncez que vous suspendez temporairement les cessions de données. Pour les transmissions qui transitent par les CRISAP, et elles seules, continuez à les envoyer, charge aux CRISAP de les bloquer.

Le monde de la santé change...l'ACP doit bouger... Ne manquons pas le dernier train !

Cordialement

Le SMPF

PS:

- ♦Aux dernières nouvelles, nos actions ayant porté leur fruit, l'ACP serait exclue de la nouvelle loi sur la biologie.
- ♦INCa, InVS, registres des tumeurs (réseau FRANCIM) semblent chercher des solutions pour répondre aux demandes des pathologistes.
- ♦Deux rendez-vous sont programmés fin juin avec l'INCa pour discuter des CRFS et de la transmission des données. Un autre avec les services du ministère de la santé devrait probablement intervenir avant l'été.
- ♦Sur France Inter, à l'émission "Le téléphone sonne"(post-ASCO), le problème de l'absence de prise en charge pour les pathologistes des tests déterminant la sensibilité aux thérapies ciblées a été soulevé
- ♦Le "Projet Pathologie 2008" a été distribué aux "Assises de Pathologie" à Nice. Vous pouvez le consulter sur les sites des différentes associations ACP. N'hésitez pas à réagir !
 - ♦Vous trouverez, en PJ, pour information :
 - Un mail de l'UNHPC (Union Nationale de l'Hospitalisation Privée en Cancérologie) diffusé à tous les adhérents (directeurs de cliniques privées et oncologues)
 - Suite au problème du KRAS (cf. ActuPath), un article du monde du 11/06 sur les thérapies ciblées : Intérêt pour les patients : probablement ; intérêt pour les financiers : certainement !